

BASSIN DE L'AUTHION Première campagne de gestion collective de l'irrigation.

Anjou Agricole
12 octobre 2013

Mieux utiliser l'eau pour conforter les productions

320 irrigants raccordés au système réalimenté de l'Authion ont connu en 2013 leur première campagne de gestion collective de l'irrigation. Chacun, en début de campagne, s'est vu affecter un volume dédié par arrêté préfectoral. C'est la Chambre d'agriculture qui est chargée par le Préfet de regrouper les demandes individuelles et de vérifier que le volume global demandé n'est pas supérieur au maximum disponible pour l'irrigation. "En cours de campagne et après concertation avec l'association des irrigants et les services de la DDT, nous avons pu redonner du volume supplémentaire à ceux qui avaient des besoins particuliers. C'est l'un des intérêts du système de gestion collective qui se met en place : la mutualisation donne de la souplesse", souligne Jeannick Cantin qui porte le dossier à la Chambre d'Agriculture.

À l'issue de la campagne, la Chambre d'agriculture doit présenter le bilan global des prélèvements à l'administration. Pour cela, les irrigants

concernés doivent renvoyer leur fiche de suivi individuel dès maintenant.

"Dans ce système nous avons intérêt collectivement à être vertueux, à utiliser au plus juste nos volumes et à améliorer l'efficacité de l'irrigation, pour dégager des volumes qui peuvent venir appuyer des besoins exceptionnels sur notre exploitation, sur celle de nos voisins ou demain pour des demandes de jeunes installés. Derrière ce projet, c'est bien la dynamique des filières du végétal et de l'élevage sur le Baugeois-Vallée qui est en jeu", poursuit-il.

Un outil internet de télédéclaration

En 2014, la gestion collective intégrera les irrigants qui pompent en nappe alluviale (puits et forages peu profonds) et en cours d'eau "naturels". Les irrigants concernés recevront le formulaire nécessaire à la demande de volume d'ici début décembre.

Prochaines étapes pour cette gestion optimale de l'eau : poursuivre l'extension de la gestion collective aux nappes profondes, les animations techniques et développer les partenariats avec les vendeurs de matériel, les donneurs d'ordre et les groupements. Autre objectif, alléger le volet administratif pour les irrigants. "Comme nous ne sommes pas le seul bassin concerné en France, loin s'en faut, les Chambres d'agriculture se sont regroupées pour construire un outil internet permettant une télé-déclaration. Il ne sera peut-être pas prêt pour le début 2014 mais pour les campagnes suivantes certainement", conclut-il.

GESTION EN 2014

■ Pour qui ? Tout irrigant du bassin de l'Authion raccordé au système réalimenté de l'Authion ou pompant en nappe alluviale (puits et forages peu profonds)

■ Quelles échéances ?
Décembre 2013 : demande d'allocation de volume d'eau pour la campagne 2014
1^{er} avril 2014 : début de campagne d'irrigation en gestion collective

■ Qui contacter ?

La Chambre d'agriculture
L'Association des irrigants du bassin versant de l'Authion

ALEXANDRE CHAIGNEAU, CA 49